

Géologie. Une étude à Postolonnec

11 février 2016



Les falaises de la plage de Postolonnec. Pour rappel, sans autorisation, les prélèvements rocheux sont interdits sur les sites de la réserve.

Les prélèvements rocheux sont toujours interdits dans la réserve. Parfois, des autorisations ponctuelles sont accordées. Ainsi, les promeneurs rencontreront peut-être Maxime Hoffman, jeune chercheur en géologie du côté de Postolonnec.

Maxime Hoffman, étudiant en Master de paléontologie à l'Université de Rennes, arpentera les falaises de Postolonnec cet hiver, dans le cadre d'une étude scientifique, coencadrée par les universités de Brest et de Rennes. Son objectif : analyser l'influence des variations du niveau marin au cours de l'ère primaire (datée entre - 540 et - 250 millions d'années) sur la diversité des animaux marins présents à cette époque.

Une interdiction levée

Outre les recherches bibliographiques, Maxime Hoffman sera amené à réaliser des observations sur le terrain et à prélever quelques échantillons, pour les analyser en laboratoire. Le site d'intérêt géologique de Postolonnec étant classé en Réserve naturelle régionale, une demande préalable d'autorisation de prélèvement, à des fins scientifiques, a été portée par les universités auprès des comités de suivi de la réserve. Ceux-ci ont rendu un avis favorable. La réserve naturelle vise à protéger le patrimoine géologique mais aussi à améliorer les connaissances scientifiques. Un arrêté spécifique a donc été délivré pour cette étude géologique.